

Honorables invités,

Chers collègues,

Encore un exercice qui s'achève et qui aura, malgré tout, tenu ses promesses.

Par conséquent, avec mes amis du Conseil, je suis très heureux de vous accueillir ce soir, afin de vous éclairer sur l'état de notre regroupement consulaire et vous parler des dossiers en cours et des projets en vue.

Permettez-moi tout d'abord de saluer monsieur le ministre d'État qui nous fait l'insigne honneur d'être parmi nous, pour la première fois depuis sa nomination en février dernier.

Au nom de l'ensemble de mes collègues, je tiens à vous féliciter pour la prestigieuse mission qui vous incombe désormais auprès du Souverain, et à vous assurer de l'inconditionnel appui de l'ACHM.

Le corps consulaire ne peut être que ravi et réconforté par l'arrivée de *Serge Telle* au ministère d'Etat.

En effet, *monsieur Telle* est, non seulement, un ami de longue date de l'ACHM, il est aussi celui qui a fortement encouragé sa création en 2003. Il occupait brillamment alors le poste de consul général de France à Monaco, et doyen du corps consulaire.

Autant que ma joie est grande pour vous, Excellence, ma peine l'est pour votre prédécesseur, *Michel Roger*, qui fut un soutien fidèle de l'ACHM et un contributeur sans pareils à sa notoriété. Grâce à Dieu et au soutien de sa famille, il est sur la voie du rétablissement. Nos pensées vont vers lui en cette occasion.

J'aimerais également saisir l'occasion de cette rencontre pour exprimer ma profonde tristesse, et celle du conseil tout particulièrement, devant le vide que laisse, au sein de notre organisation, le décès survenu en septembre 2015 de notre ami André Rolfo-Fontana, consul honoraire de Paraguay. Il était une

figure emblématique de la Principauté et du corps consulaire en particulier. Nous le regretterons beaucoup.

S'il me faut dans ce message parler que de l'essentiel pour ne pas vous engourdir avec des propos trop longs, voici, Mesdames et Messieurs, ce que je retiendrai de l'exercice écoulé :

Je retiens le soutien renouvelé, et renforcé, du gouvernement princier, entretenu par des rapports d'une excellente qualité, tissés avec les ministres d'État successifs : *monsieur Roger* ; puis *monsieur Tonelli*, assurant avec brio l'intérim; et tout dernièrement *l'ambassadeur Telle*.

Je retiens la collaboration rapprochée avec le conseiller-ministre des Relations extérieures et de la Coopération, *monsieur Gilles Tonelli*, notre ministre de tutelle. À cet égard, j'aimerais demander à Mme Isabelle Rosabrunetto d'avoir la gentillesse de lui transmettre, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du département, notre profonde gratitude pour l'effort et le talent déployés, afin d'aider les consuls dans leur fonction, et de faire aboutir un ambitieux projet cher à l'ACHM; je veux parler de la **Réunion plénière annuelle** entre les membres du corps consulaire et le gouvernement au complet, dont la première édition s'est tenue en octobre dernier.

Je peux en dire autant pour ce qui touche à nos relations avec le doyen du corps diplomatique, mon ami l'ambassadeur de France, *M. Adelin De la Tour du Pin*, que je tiens à remercier vivement de sa présence à nos côtés ce soir.

Je n'exagère pas en disant que, grâce à lui et à son enrichissante expérience, les relations le liant à l'ACHM ont, tout au long de l'exercice écoulé, été empreintes d'efficacité, doublée de cordialité et de transparence, comme l'ont été, aussi, celles des ambassadeurs résidents accrédités en Principauté : *monsieur Lavezzo Cassinelli*, ambassadeur d'Italie et vice-doyen du corps diplomatique, et *monsieur Peter Murphy*, ambassadeur

de l'Ordre de Malte qui nous a récemment annoncé la fin de sa remarquable mission.

À lui et à sa chère épouse, je forme mes vœux sincères de bonheur dans leur nouvelle vie.

Un mot de remerciement s'impose aujourd'hui également ; je l'adresse au service du Protocole monégasque et à la Direction diplomatique et consulaire, pour la qualité de l'accueil réservé aux consuls en toute occasion. La satisfaction unanime constatée parmi mes collègues lors de la Fête nationale en novembre dernier, est désormais la preuve d'une préséance à la mesure de nos espérances et de nos attentes.

Ma reconnaissance va également aux différents départements de l'administration monégasque pour leur précieux concours à la bonne exécution de nos responsabilités. Celles de servir les pays et les communautés que nous représentons.

Tout cela n'aurait cependant été possible, sans la transparence et la cordialité qui caractérisent les échanges entre l'ACHM et les autorités ; à tous les niveaux !

Une transparence qui se traduit, surtout, par une feuille de route bien étayée, remise régulièrement au gouvernement et qui a le mérite de la clarté et de l'efficacité.

Je voudrais redire toute ma fierté , cette année encore, des avancées si nombreuses nées de l'institutionnalisation de notre organisation, aidée en cela par une gouvernance moderne récemment instaurée, et un soutien gouvernementale constamment renouvelée. C'est la persévérance des cinq commissions mises en place au sein de l'ACHM qui se retrouve récompensée par une série de nouvelles percées.

Je citerai à titre d'exemple :

- la distinction annuelle, à l'occasion du 19 novembre, de consuls proposés par la commission *Initiatives*

- La proposition de modification de la carte consulaire proposée par la commission *Responsabilités consulaires*,
- La proposition de créer une plaquette de présentation de l'ACHM par la toute nouvelle commission *Communication-Relations publiques* dans le but de promouvoir l'activité consulaire en Principauté.

Je mentionnerai également :

- La préparation de la rencontre entre le Conseil pour l'attractivité de Monaco dans lequel l'ACHM est membre permanent, et notre commission *CSA*, pour une séance de travail autour des préoccupations des résidents étrangers.

Et il reste bien d'autres réalisations abouties, ou en voie de l'être, qu'il ne m'est pas toutes possible de rappeler ici.

C'est, toutefois, avec beaucoup de satisfaction et de plaisir que je constate que la reconnaissance dont nous témoigne Monaco et le souverain est largement partagée par d'autres pays et nombre d'entités internationales.

La présence de l'ACHM au sein de la Fédération internationale des consuls et des associations consulaires, la FICAC, et l'élection d'un de nos membres, *Sylvain Cohen*, à son conseil d'administration ne sont-elles pas une preuve de plus de cette reconnaissance ?

Servir les pays que nous représentons, aider les ressortissants des multiples communautés, c'est, bien sûr, notre raison d'être. Mais servir Monaco et ses relations bi et multi latérales c'est, aussi, notre objectif au quotidien.

Une nouvelle fois, monsieur le ministre d'État, j'aimerais vous dire combien fort, et sincère, restera, notre engagement pour maintenir et consolider la confiance qui caractérise nos relations avec vous et avec vos adjoints, comme avec notre ministère de tutelle.

Pour ce faire, j'ai préconisé la création de nouvelles occasions de dialogue et d'échanges. Elles permettront de répondre à toutes les questions que nous posent nos concitoyens résidents, et à celles que se posent tous ceux envisageant le devenir.

Nombreuses et souvent complexes sont ces questions.  
Elles se situent cependant au cœur de la responsabilité consulaire ; telle que je la conçois en tout cas !

En plus de l'hospitalité légendaire des Monégasques, et au-delà de la majesté du paysage, beaucoup d'atouts ont forgé au cours des années la spécificité de Monaco et créé son incomparable attrait international.

A tout cela, les résidents étrangers sont profondément attachés, et je comprends tout à fait leurs attentes.

Largement impliqués dans la vie socio-économique, ils attendent en effet de leurs représentants officiels, qu'ils puissent les informer des perspectives d'avenir de Monaco.

Un avenir tributaire des discussions en cours avec Bruxelles et de leurs multiples répercussions locales.

Tributaire de la politique gouvernementale en matière de constructions, de trafic, de santé et d'éducation.

Tributaire aussi d'une sécurité qu'il faudra coûte que coûte préserver malgré un contexte local et international de plus en plus instable.

Tributaire également d'une administration, d'institutions et d'infrastructures technologiques qu'il faudra sans cesse moderniser pour adapter à des activités quotidiennes de plus en plus exigeantes.

Mais afin de préparer le terrain à de nouvelles rencontres, à un dialogue plus profond et des échanges plus fructueux avec les responsables à Monaco, il nous faut vite prendre des initiatives à l'intérieur de l'ACHM.

- Les réunions que je souhaite voir organiser annuellement entre les présidents des commissions.

- Les colloques et conférences périodiques à but pédagogique que j'ai l'intention d'instituer

- Les visites d'organisations internationales et de pays proches ou lointains que je compte encourager

Sont quelques unes de ces initiatives qui nous permettront de prolonger, avec encore plus de consistance, le dialogue engagé avec les plus hautes autorités monégasques, et dont la Réunion

plénière annuelle avec le gouvernement est l'un de ses plus éclatants aspects.

Je puis enfin vous assurer, mesdames et messieurs les consuls, honorables invités, que notre motivation et notre détermination demeurent entières.

Il en va de même de notre ambition pour la noble fonction que nous menons.

À travers l'ACHM, nous veillerons à lui maintenir son prestige et lui donner de nouveaux galons.

Merci de votre écoute et de votre patience

Je vais à présent céder la parole au secrétaire général qui va nous lire le Rapport moral de l'exercice 2015\_2016